Informations de base

2015/2875(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation en Thaïlande **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Thailande	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
08/10/2015	Décision du Parlement	T8-0343/2015	Résumé
08/10/2015	Résultat du vote au parlement		
08/10/2015	Débat en plénière		
08/10/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2015/2875(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-1002/2015	06/10/2015	
Proposition de résolution		B8-1012/2015	06/10/2015	
Proposition de résolution		B8-1013/2015	06/10/2015	
Proposition de résolution		B8-1015/2015	06/10/2015	
Proposition de résolution		B8-1017/2015	06/10/2015	
Proposition de résolution		B8-1018/2015	06/10/2015	
Proposition de résolution		B8-1021/2015	06/10/2015	

Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0343/2015	08/10/2015	Résumé

Résolution sur la situation en Thaïlande

2015/2875(RSP) - 08/10/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 581 voix pour, 35 voix contre et 35 abstentions, une résolution sur la situation en Thaïlande.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement s'est déclaré profondément préoccupé par la détérioration de la situation des droits de l'homme en Thaïlande après le coup d'État illégal de mai 2014. Il a exhorté les autorités thaïlandaises à :

- **lever les restrictions qu'elles font peser sur le droit à la liberté** et sur l'exercice pacifique des autres droits fondamentaux, notamment ceux qui ont trait à la participation pacifique à des activités politiques;
- **annuler les condamnations** et les peines imposées aux particuliers et aux professionnels des médias qui ont été condamnés ou mis en examen pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et de réunion;
- **abroger immédiatement l'article 44 de la constitution** intérimaire et les dispositions y afférentes sur lesquels les autorités thaïlandaises s'appuient pour bafouer les libertés fondamentales et violer les droits de l'homme en toute impunité.

Les députés ont appelé le gouvernement thaïlandais à **respecter ses obligations constitutionnelles et internationales** en matière d'indépendance du pouvoir judiciaire, de droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique ainsi que de pluralisme politique, compte tenu notamment de la sévérité croissante de ses lois «antidiffamation».

Le Parlement a demandé au Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et à la délégation de l'Union européenne, ainsi qu'aux délégations des États membres, de recourir à tous les instruments disponibles pour **garantir le respect des droits de l'homme et de l'état de droit en Thaïlande**, en poursuivant leur observation des enquêtes et des audiences judiciaires des responsables de l'opposition. Il a encouragé l'Union européenne et le gouvernement thaïlandais à engager un **dialogue constructif** sur les questions relatives à la protection des droits de l'homme et aux processus de démocratisation en Thaïlande et dans la région.

Les députés ont rappelé que l'Union européenne - qui est le troisième partenaire commercial de la Thaïlande - a suspendu les négociations avec la Thaïlande sur un accord de libre-échange (ALE) bilatéral, qui ont débuté en 2013, et qu'elle refuse de signer l'accord de partenariat et de coopération (APC) finalisé en novembre 2013 tant qu'il n'y aura pas de gouvernement démocratique. Ils ont encouragé la Commission et le SEAE à maintenir une pression économique et politique sur la Thaïlande afin de garantir le retour du pays à la gouvernance démocratique, tout en rappelant **qu'aucune avancée sur l'ALE et l'APC** entre l'Union européenne et la Thaïlande ne sera possible tant que la junte militaire restera au pouvoir.

Le Parlement a pris acte des mesures adoptées par le gouvernement thaïlandais pour se conformer aux normes minimales visant à l'éradication de la traite des êtres humains et pour mettre un terme à l'esclavage moderne endémique dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de la pêche. Il a encouragé le gouvernement à mettre d'urgence en œuvre ces mesures et à intensifier ses efforts en ce sens. La communauté internationale, et l'Union européenne devraient mettre tout en œuvre pour **lutter contre la traite des êtres humains, l'esclavagisme et les migrations forcées** en prônant la coopération internationale en matière de suivi et de prévention des violations des droits de l'homme dans le cadre du travail.

Enfin, le Parlement a salué la décision d'abandonner les poursuites pour diffamation aggravée contre **Andy Hall** - défenseur des droits des travailleurs et citoyen de l'Union européenne - et sa libération ultérieure. Il a réclamé l'abandon des poursuites pour criminalité informatique entamées contre lui par la cour pénale de Bangkok Sud et demandé à la délégation de l'Union européenne de continuer à suivre de près sa situation juridique et d'assister à son procès.